

Département du NORD
Arrondissement de VALENCIENNES



MAIRIE
BRUILLE-SAINT-AMAND

59199

Téléphone : 03 27 34 14 12

Télécopie : 03 27 34 16 34

Dans le cadre de la mobilisation contre le contenu de la réforme des retraites présentée par le gouvernement, des agents communaux ont choisi d'y apporter leur soutien par un mouvement de grève le mardi 31 janvier le matin.

L'accueil périscolaire (7h30/8h20) et la restauration scolaire (11h30/13h20) ne pourront donc être assurés ce mardi 31 janvier 2023 ; les enfants ne pouvant être accueillis dans le respect des règles de sécurité.

Mr PANNIER, le maire
de la commune de
Bruille Saint Amand